

Un projet d'antenne-relais qui fait surtout des mécontents



Une antenne-relais de 18 mètres de haut doit être installée derrière la maison forestière de Bonifatu. Les riverains ne comprennent pas ce choix et estiment que le site de Bocca Rezza, en aval, serait bien plus adapté. OLIVIER SANCHEZ/CRYSTAL PICTURES

Bonifatu, une zone blanche pour la téléphonie mobile. Il est quasiment impossible de recevoir un appel ou de charger des données internet depuis l'immense forêt qui s'étend de la plaine de la Figarella aux contreforts du GR20. Au terminus de la route qui y mène, l'auberge et la maison forestière sont comme coupées du monde. L'été, la fréquentation touristique y est très importante et l'absence de réseau ne facilite en rien la tâche des secouristes en cas de feu, de crue ou d'accident.

Pourtant, l'implantation prochaine d'une antenne-relais de l'opérateur Free aux abords de la maison forestière est une fausse bonne idée aux yeux de ceux qui résident, travaillent ou fréquentent régulièrement Bonifatu. Ce n'est pas tant l'idée de couvrir une zone blanche qui dérange, mais plutôt le site choisi pour implanter ce pylône métallique de 18 mètres de haut.

À Bonifatu, la maison forestière et l'auberge de la forêt constituent un îlot de vie humaine, au milieu de milliers d'hectares de pin maritime et de larici. Construite en 1857 pour les besoins des gardes, la maison forestière a été occupée jusqu'en janvier 2020. L'ONF a ensuite décidé de ne pas remplacer

le poste. La bâtisse et le foncier appartiennent aujourd'hui à la Collectivité de Corse. C'est sur cette parcelle, à quelques mètres de la maison, que l'antenne-relais doit être implantée.

« Personne ne s'installera sous une antenne »

Le permis de construire, délivré le 29 septembre 2020, est affiché sur le portail de la propriété. Plusieurs tags manifestent le désaccord et l'incompréhension de la population. « Honte à vous » ou encore « Free fora » ont tagué des mains anonymes. En creusant un peu le sujet, il est vrai que les arguments des détracteurs du projet ne manquent pas. En tant que propriétaire et gestionnaire de l'auberge de la forêt, Carole Valéry est la seule habitante de Bonifatu. Autonome chez elle grâce à un système de téléphonie satellite, elle a découvert le projet d'antenne le jour de la pose du panneau.

« J'aurais aimé être informée avant, soupire-t-elle. À quoi cela va-t-il servir et pour quels besoins ? On va m'imposer une antenne de 18 mètres à 100 mètres de chez moi. Je me suis installée ici par choix, ce n'est pas pour me

retrouver avec ça au-dessus de la tête. Franchement, ils auraient dû consulter avant de prendre une telle décision. »

« Je comprends la démarche, d'un point de vue secours et sécurité, reprend Carole Valéry. L'imagine que le réseau sera un atout pour les professionnels de la montagne aussi. Était-on obligé de l'implanter ici ? Nous aurions pu trouver un compromis sur le site d'implantation. Est-ce que le volet technique doit l'emporter sur tout le reste ? Pourquoi ne prend-on pas en compte le patrimoine, le paysage. »

Gardien du refuge de Carrozzu, un peu plus haut dans la vallée, le guide Piero Griscelli a aussi un avis sur la question : « avant de parler de commodités et de progrès, il faut se poser la question de l'incidence que cette antenne peut avoir sur la santé. On entend que c'est nocif, très mauvais. Si on me demande mon avis, je dirai non à cette installation. Certes, on aura un réseau téléphonique adéquat partout dans la vallée. Mais à quel prix ? Même dans des endroits isolés, en pleine nature, on vient nous polluer. Visuellement aussi, ce sera un problème. Par précaution, je placerais la santé avant le progrès. »

À cause de l'antenne, le poste vacant de garde forestier à Bonifatu ne serait plus jamais pourvu. « Personne ne s'installera sous une antenne, assure Pascal Genty, garde forestier à Olmi-Cappella. Pourquoi installer une puissante antenne sur le lieu de travail et de vie d'un agent ONF et de sa famille ? Ce projet est inacceptable. Au nom du principe de précaution, cette implantation doit être abandonnée. »

À quelques kilomètres en aval du terminus routier de Bonifatu, le site de Bocca Rezza est désigné comme une alternative au site d'implantation choisi. « Il y a déjà des pylônes EDF et même un bâtiment de l'office hydraulique, argumente Antonin Leca, un habitué des lieux. Les deux possibilités ont été étudiées, et c'est la maison forestière qui a été retenue. J'espère que ce n'est pas par facilité ou par économie, simplement parce qu'un transformateur électrique est déjà en place. Cette antenne va gâcher un site patrimonial, une maison forestière qui était habitée depuis plus de 150 ans. Elle aurait pu accueillir des scolaires, servir de point d'information ou de musée. Avec ça, qui sera assez fou pour envoyer ses gosses ici ? »

Contacté, le maire de Calenzana, Pierre Guidoni, a expliqué



À cause de potentielles nuisances pour la santé, à cause de la pollution visuelle également, les riverains sont opposés à l'implantation d'une puissante antenne mobile à Bonifatu.

ne pas pouvoir se rendre à Bonifatu pour échanger avec les riverains, hier matin. Il n'était pas non plus représenté au rendez-vous fixé dans le cadre de notre reportage. « La mairie de Calenzana n'a pas été consultée sur ce projet, se défend-il. Nous n'avons eu aucune demande. Le terrain appartient à la CdC, c'est sûrement eux qui ont donné l'accord. C'est vrai qu'il y a beaucoup de remontées négatives. J'ai découvert cela quand le panneau a été tagué. »

Il n'a pas été possible, hier après-midi, de joindre la Direction de l'aménagement numérique (DAN), organisme compétent rattaché à la collectivité de Corse. Toutefois, un prestataire externe a confié que le projet pourrait être remis en question pour motif financier. Qu'en sera-t-il vraiment ?

JEAN-FRANÇOIS PACELLI